



DISCOURS

Paris, lundi 1^{er} février 2016

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle (HCEAC)

Madame la Ministre, chère Najat,
Monsieur le Vice-président du Haut-Conseil, cher Emmanuel Ethis,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse que notre Haut conseil se tienne aujourd'hui, en ce début d'année 2016. Je te remercie, chère Najat, de nous accueillir dans ton ministère. Merci pour l'organisation de cette réunion, attendue, à juste titre, depuis longtemps.

L'année 2015 a été riche en réalisations et en avancées pour l'éducation artistique et culturelle, comme pour l'éducation aux médias et à l'information : notre « feuille de route conjointe » a été fixée en février 2015 ; la Journée des arts et de la culture à l'école a été créée au printemps dernier ; nous avons réuni ensemble, chère Najat, tous les Recteurs et les DRAC le 9 juin et nous les réunirons de nouveau dans les mois qui viennent ; le référentiel des parcours EAC à l'école a été publié à l'été ; nous avons signé une convention commune pour l'éducation aux médias et à l'information ; et enfin, dernièrement, nous avons consacré une journée nationale de formation entièrement dédiée à l'EAC. Les bilans qui vous seront présentés tout à l'heure viendront préciser et compléter toutes ces réalisations. Ce bref catalogue montre l'ampleur de la mobilisation de nos deux ministères pour cette politique prioritaire du Gouvernement.

C'est donc une année riche en actions, communes ou propres à nos ministères, qui s'est écoulée. Avec la réunion du Haut conseil aujourd'hui, nous poursuivons notre élan, et confions à son vice-président, Emmanuel Ethis, une feuille de route ambitieuse. Avec des moyens nouveaux, nous fixons un cap pour maintenir à un haut niveau le dynamisme et la volonté politique pour l'éducation artistique et culturelle. Nous avons besoin que le Haut conseil, son vice-président, et l'ensemble de ses membres, viennent nourrir nos politiques de ses expériences, de ses regards et de ses propositions.

Car nous sommes ici dans une assemblée où nous avons le temps de peser les enjeux. Il n'y a rien de plus précieux que ce temps que nous nous accordons, car il est rare.

Ici, chacun peut prendre la mesure des contraintes de l'autre et de l'inventivité de chacun. Car c'est ainsi que l'on dessine au mieux des orientations nouvelles.

Je parle de méthode, je parle de dialogue et de concertation, car nous savons tous ici combien tout cela est indispensable pour faire avancer la cause de l'éducation aux arts et à la culture.

Parce qu'elle relève de plusieurs mondes : celui de l'enseignement – général, technique, professionnel ou agricole – et celui de la culture ; celui de l'éducation populaire, et même celui de la santé ou celui de la justice.

Parce qu'elle relève de tous les niveaux d'action : celui de la société civile, des acteurs culturels et éducatifs, celui des collectivités territoriales et celui de l'Etat, chacun selon ses responsabilités.

Aussi, j'attache une attention toute particulière, cher Emmanuel Ethis, à la mission qui vous est confiée de préparer la prochaine Université d'été de l'éducation artistique et culturelle, très attendue par les acteurs de l'éducation et de la culture, et je forme le vœu qu'elle puisse se tenir avant la fin de l'année 2016. L'édition de 2014 avait été une première. Nous savons tous que l'échange, la diffusion des bonnes pratiques et les retours d'expériences, sont des éléments essentiels à la réussite de notre entreprise, en même temps qu'un moyen de partager une responsabilité collective.

Nous devons faire ensemble de l'éducation artistique et culturelle un projet de société ; d'une société libre, heureuse et citoyenne ; d'une société que nous avons la responsabilité de construire. Le Président de la République en a fait sa priorité. Les événements de 2015 obligent tous les responsables politiques, culturels et éducatifs à lui donner un relief nouveau et une puissance nouvelle.

Car l'éducation aux arts et à la culture vient répondre à une question simple.

Une question qui n'a de cesse de prendre de l'ampleur depuis les attentats de 2015. Une question que les Français se posent et qu'ils nous posent. Qu'est-ce qui nous relie les uns aux autres, malgré tout et en dépit de tout ?

A cette question je réponds la langue et les arts. Je réponds la culture et l'éducation.

Dans ce pays si singulier, où l'Etat fit la Nation, la Nation s'est bâtie comme un projet.

Un projet dans lequel l'éducation et la culture jouent un rôle fondamental.

C'est une question éminemment politique. C'est la plus politique de tous. Car si nous ne répondons pas à cette question, d'autres se chargeront de le faire : les défenseurs de l'héritage pétrifié, qui rêvent, éveillés, d'une France univoque. Les pourfendeurs de la différence, qui sont aussi des pourfendeurs de l'art. Il me faut souvent les affronter, ceux qui méprisent les artistes et l'art. Si nous ne répondons pas par la culture à la question que les Français nous posent, alors d'autres se chargeront de le faire autrement. D'autres le feront par l'identification à une communauté. Aucun de nous ne souhaite leur victoire.

Le monde dans lequel nous devons construire et penser nos politiques éducatives et culturelles a changé. Les pratiques, artistiques et culturelles, ont changé. La mutation numérique bouleverse la donne. La globalisation tout autant.

Ce qui n'a pas changé en revanche, c'est que la culture peut être privatisée au service de l'entre-soi, opposée à celui qui n'en a pas ou qui n'a pas la même pour mieux l'exclure, ou susciter en retour l'inhibition de ceux qui se sentent illégitime dans les lieux de culture.

C'est donc pour rendre possible la participation de tous à la vie culturelle qu'il est nécessaire de la démocratiser. J'en ai fait ma priorité. Ce qui suppose qu'on en fasse davantage. Qu'on aille vers ceux qui sont le plus éloigné de la culture, sans attendre qu'ils viennent. Qu'on prenne en compte leurs pratiques et leurs aspirations, que l'on parte du réel, et qu'on leur face une place. Qu'on prenne des risques et qu'on soit inventif.

Ce qui n'a pas changé non plus, pardonnez-moi d'énoncer cette évidence, c'est que la langue et les arts s'apprennent et s'approfondissent. C'est que la culture se travaille et se nourrit. A l'école, et en dehors de l'école. Lorsqu'on est enfant et tout au long de la vie. Au contact des artistes, des enseignants et de tous ceux dont le métier est de transmettre la culture.

C'est là que nous intervenons pour bâtir, ensemble, une politique nouvelle et massive d'éducation aux arts et à la culture.

Si l'argent ne fait pas tout, il est un bon indicateur de tendance. Vous me permettrez cette incursion sur le terrain des chiffres. Pour mon seul ministère, les crédits que nous consacrons à l'éducation artistique et culturelle ont progressé de 80% depuis 2012. En 2016, ils atteindront 54,6 millions d'euros. C'est 35% de plus qu'en 2015. Aucun autre domaine d'intervention du ministère de la culture n'a connu une telle progression.

Ces moyens supplémentaires, c'est aussi ma conviction, n'ont de sens que s'ils s'adressent d'abord à ceux qui en ont le plus besoin. Il faut donc qu'ils aillent là où les projets manquent, là où la culture est la moins présente. En 2015, la moitié des crédits supplémentaires sont allés vers les quartiers prioritaires de la ville et les territoires ruraux. Nous visons 65% cette année.

Nous avons aussi financé 146 projets innovants pour améliorer la maîtrise du français à travers la

culture et 114 projets pour les médias de proximité, principalement dans les territoires prioritaires. En 2015, des expérimentations et des initiatives concrètes ont rendu possible de très nombreux projets d'art vivant pour l'enfance et la jeunesse : ils m'ont permis de bâtir « Génération Belle Saison », notre plan en faveur de l'art vivant pour l'enfance et la jeunesse, que j'ai lancé le 8 décembre dernier. Ce plan inédit, qui fonde la création et l'offre culturelle pour la jeunesse comme une politique à part entière, prend la suite de « La Belle Saison ». Il soutiendra dans la durée artistes et acteurs culturels qui s'engagent en faveur de l'art et de la culture pour l'enfance et la jeunesse. En 2015, j'ai replacé la culture dans la politique de la ville pour que chaque contrat de ville dispose d'un volet culture, en faisant de l'éducation artistique et culturelle un axe obligatoire. Il doit être mis en œuvre en association avec les structures culturelles et avec les collectivités territoriales, car la politique culturelle est éminemment partenariale et ne peut aboutir que grâce à une mobilisation générale.

Les établissements publics sous ma tutelle se mobilisent aussi. Je leur ai demandé de n'avoir qu'une priorité en tête pour l'année qui vient : la participation de tous à la vie culturelle, et par conséquent l'éducation aux arts et à la culture. J'attends d'eux qu'ils développent une offre adaptée, comme il en existe dans bien des musées. Trois de nos grands musées emblématiques – Le Louvre, le Château de Versailles et le Musée d'Orsay – proposeront, chaque semaine, un jour réservé aux scolaires et aux publics les plus éloignés de la culture, pour leur permettre de découvrir les œuvres dans de meilleures conditions.

J'ai aussi invité tous les établissements publics à multiplier les offres hors-les-murs, pour aller dans les territoires où la culture n'est pas, et à inviter chacun à me faire des propositions.

Nous devons également travailler toujours plus avec les acteurs de l'éducation populaire et ceux de l'éducation socioculturelle, qui fête ses cinquante ans cette année. Car ils sont présents au plus près des publics. Elle est porteuse de beaucoup d'initiatives dont certaines sont exemplaires, parce qu'elle est au plus près du quotidien de ceux qui sont les plus éloignés de la culture. Avec les fédérations de l'éducation populaire, nous avons entamé un travail pour refonder la « Charte Culture et Education populaire » qui date de 1998.

Plus largement encore, je crois beaucoup en la nécessité de partir de ces lieux de culture que fréquentent au quotidien les Français. Nous avons la chance d'avoir un réseau extraordinaire de bibliothèques et de médiathèques. La France en compte davantage que de bureaux de poste. Et parmi leurs abonnés, un tiers sont des jeunes. Beaucoup d'entre elles ont monté des projets, développé des offres, en lien avec les écoles, les collèges ou les lycées des environs. Un tiers d'entre elles prennent en charge les activités culturelles proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Les élus le savent bien. Souvent, ils y veillent.

J'ai donc voulu que l'Etat soutienne les collectivités qui sont prêtes à adapter leurs médiathèques aux modes de vie de nos concitoyens, qu'il s'agisse d'en élargir les horaires d'ouverture, le soir ou le week-end, ou de proposer une offre nouvelle.

J'ai parlé des bibliothèques, il me faut aussi évoquer les conservatoires. Mon ministère les financera à nouveau cette année afin de replacer cet inestimable réseau de formation et de pratique artistiques, présent sur tout le territoire, au cœur de la politique d'éducation artistique et culturelle. C'est à ce titre que se fera le retour de l'Etat au financement des conservatoires, celle d'une réaffirmation claire de leurs missions pour l'éducation et la formation artistiques d'une part et d'une action résolue en direction des territoires les plus déshérités d'autre part. Je présenterai dans quelques semaines les axes qui seront mis en œuvre en 2016 pour cette nouvelle politique. Mon ambition est de faire de l'enseignement artistique spécialisé, de la pratique artistique collective, de la formation des amateurs un pilier du projet de société et de citoyenneté qu'est l'éducation artistique et culturelle. D'autres projets accompagnent ce mouvement, comme les 30 orchestres DEMOS de la Philharmonie, ou les actions de l'association Orchestre à l'Ecole, qui doivent pouvoir se déployer plus massivement sur le territoire.

Vous l'aurez donc compris, ce qui se joue, à travers l'éducation artistique et culturelle, c'est l'accès de tous aux arts, à la langue, à la culture. Un accès qui doit être offert à tous, au plus grand nombre, à chacun, quel que soit son parcours, quel que soit son chemin de vie. Je pense par exemple au handicap : j'ai souhaité consacrer une sous-commission EAC au sein de la Commission Culture et Handicap que j'ai présidée la semaine dernière avec Ségolène Neuville. Je souhaite que vous puissiez y être associé.

Je pense aussi à la possibilité de mobiliser le 1% de la copie privée pour financer des actions EAC : le projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine que je porte offrira cette nouvelle

possibilité, comme elle rappelle le rôle et la place essentiels de l'artiste pour le développement de la politique d'EAC.

Voilà, mes chers amis, le chemin que nous avons accompli jusque là et la voie dans laquelle nous nous engageons. L'éducation artistique et culturelle est une priorité pour le gouvernement. Elle ne pourra aboutir que grâce à une mobilisation de tous, que si elle s'invite à l'école et hors de l'école, que si elle part en priorité des lieux de vie et de culture des Français, et que si une offre adaptée est accessible à tous. Cela suppose de l'inventivité, de l'attention, de la durée, de la formation, où les artistes sont toujours plus impliqués. Pour tout cela, nous avons besoin de vos travaux et de vos débats.

Je compte sur vous.

Je vous remercie.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation à l'information et à la communication

01 40 15 82 05

service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr